Processus cognitifs sous-tendant la coopération

La théorie des représentations sociales

Parution originale : Abric, J.-C. (1982). Cognitive processes underlying cooperation : the theory of social representations. In V.J. Derlega & J. Grzelak (Eds.), *Cooperation and helping behavior* (pp. 73-94). London : Academic Press. Nous avons fait le choix de ne pas inclure le résumé qui se trouvait initialement à la fin du chapitre.

Les recherches menées sur les processus de coopération et de compétition entre les individus ont donné lieu à un grand nombre d'études variées et souvent intéressantes en psychologie sociale. Cependant, si l'on examine de plus près ce travail, on se trouve rapidement confronté à la question assez embarrassante de savoir ce qui peut être retenu de ces études. Plus précisément, qu'avons-nous appris au sujet des mécanismes fondamentaux qui mènent à l'interaction coopérative ou compétitive ? L'impression générale qui se dégage de la lecture des comptes rendus de recherche est que, bien que de nombreuses études aient étudié une multitude de variables au moyen d'une méthodologie très élaborée, les résultats sont souvent contradictoires ou pertinents seulement pour le contexte spécifique du laboratoire.

L'examen de ce domaine de recherche suggère qu'il pourrait y avoir un défaut qui explique la valeur limitée des projets de recherche antérieurs. La plupart des études ont ignoré ou écarté ce que nous considérons comme un facteur fondamental dans tous les processus psychologiques : la dimension cognitive. Malgré l'opinion de Zajonc (1968), exprimée il y a plusieurs années, sur l'omniprésence des phénomènes cognitifs dans toutes les interactions humaines, la plupart des travaux de recherche semblent être basés sur une approche néo-comportementale. Autrement dit, l'apprentissage et le renforcement sont souvent considérés comme des processus essentiels. Les composantes objectives des situations sont considérées comme des facteurs déterminants ; l'interaction est toujours étudiée à travers ses manifestations et processus explicites.

La dimension cognitive – le registre symbolique – est rarement mentionnée comme une caractéristique pertinente de l'interaction.

Un certain nombre d'études assez récentes, en particulier celles menées par Kelley et Stahelski (1970) ou Kelley et Thibaut (1978), ont mis en évidence que ces facteurs cognitifs peuvent jouer un rôle essentiel dans l'interaction. En fait, ces études indiquent que des facteurs tels que la perception des intentions ou des attitudes envers autrui ou la perception de la situation interviennent dans la détermination du comportement. La théorie des représentations sociales développée ci-après semble offrir une analyse intéressante et large pour l'étude des facteurs cognitifs.

1 La théorie des représentations sociales

La théorie des représentations sociales, élaborée et développée en psychologie sociale par Moscovici (1961), a été introduite au tournant du siècle par Émile Durkheim (1898). La théorie a été appliquée à la fois dans des études sur le terrain (Chombart de Lauwe, 1971 ; Herzlich, 1969 ; Jodelet, 1979 ; Kaes, 1968 ; Milgram, 1979) et des études expérimentales en laboratoire (Abric, 1971 ; Codol, 1968, Doise *et al.*, 1972 ; Flament, 1979). En outre, la théorie a conduit à une nouvelle tendance dans la recherche sur les conflits et les processus de coopération (Abric, 1976 ; Apfelbaum, 1967 ; Faucheux & Moscovici, 1968 ; Flament, 1967).

1.1 Cadre conceptuel

Le postulat général de la théorie des représentations sociales stipule que le comportement d'un individu ou d'un groupe dans une situation donnée sera régi, dans une large mesure, par les représentations développées par cet individu ou ce groupe sur la situation et chacune de ses composantes. Cette représentation constitue la réalité pour le sujet. Le terme *représentation* désigne le processus d'interprétation de la réalité sociale et le résultat de cette construction. Elle est ainsi définie comme « le produit et le processus d'une activité mentale par lequel un individu ou un groupe reconstruit la réalité à laquelle il est confronté, et lui attribue une signification spécifique. Ce sens résulte directement des attitudes et des opinions, conscientes ou inconscientes, développées par l'individu ou le groupe » (Abric, 1976, p. 106).

Quand un individu est confronté à une situation donnée ou participe à cette même situation, le postulat de base de la théorie nous dit qu'il ou elle développera une représentation non seulement de la situation dans son ensemble, mais aussi de ses différentes parties. Cet ensemble de représentations sur la situation (que nous appellerons la *représentation de la situation*) est ce qui constitue la réalité actuelle du sujet (le sujet est la personne du point de vue de laquelle les choses doivent être considérées). Le corollaire de cette proposition est qu'il n'existe pas de réalité objective pour le sujet, puisqu'il s'approprierait, réorganiserait et interpréterait les composantes de cette réalité au moyen de la construction cognitive d'une réalité subjective. Ainsi, une représentation de la réalité résulte de ce qui est réel pour le sujet. C'est pourquoi, comme nous l'avons déjà dit, le comportement d'un individu est déterminé en grande partie par son système de représentations et, par conséquent, toute tentative d'ac-

quérir des connaissances sur le comportement doit nécessairement être effectuée par l'investigation et l'analyse des représentations du sujet.

Il serait impossible, dans le cadre limité de ce chapitre, d'examiner la théorie des représentations sociales en détail. Pour plus d'informations sur ce sujet, voir Moscovici (1961) et Abric (1976). Cependant, certaines caractéristiques essentielles de cette théorie seront brièvement décrites.

Quel est le contenu d'une représentation ? Une représentation est composée principalement de deux types d'éléments. D'une part sont disponibles des éléments d'information sur les objets. Un objet est la partie de la réalité sociale élaborée ou formée par le sujet en représentation ; par exemple, une situation, un arbre ou un autre sujet. D'un autre côté, le sujet a des opinions, des attitudes, des stéréotypes ou des croyances qui sont liés à l'objet et à la situation immédiate. Ces attitudes ou opinions sont des composantes si fondamentales des représentations que Moscovici (1961) les a appelées leurs *fondements*. En effet, ils apportent une dimension subjective et normative à la représentation ; c'est-à-dire qu'ils induisent leur signification en donnant du poids et en transformant les données mises à la disposition du sujet.

Comment une représentation est-elle organisée ? Une représentation est une subdivision organisée du monde cognitif du sujet. En d'autres termes, les informations, les attitudes, les opinions et les croyances des sujets sont organisées en un ensemble cohérent dans lequel chaque partie prend une signification à travers sa relation avec toutes les autres parties. Il est également probable que ces composants aient une sorte de hiérarchie interne (Abric, 1979) où chaque représentation est organisée autour d'un *noyau central*. Ce noyau central n'est autre que l'élément fondamental de la représentation, puisqu'il joue un rôle essentiel dans la détermination du sens de la représentation.

Comment fonctionne la représentation ? Bien que la représentation soit l'interprétation par le sujet du monde qui l'entoure, ce n'est en aucun cas une image simple ou statique de la réalité. Bien au contraire, la représentation jouera un rôle dynamique dans l'interaction entre le sujet et l'objet, et loin d'être un simple reflet de cette interaction, la représentation prépare l'avenir de la relation et détermine ce qu'elle doit devenir. Cet effet dynamique et inductif résulte du fait que la représentation détermine et produit un système de catégorisation de la réalité. Il consiste en « la construction d'une doctrine » qui simplifie la tâche de dévoiler, de planifier ou d'anticiper des actions ou des conjonctures » (Moscovici, 1969, p. 11). La représentation est fondamentalement un dispositif de filtrage interprétatif inséré, pour ainsi dire, entre le sujet et la situation. C'est-à-dire que l'information ou les événements auxquels le sujet sera confronté seront interprétés selon la nature de la représentation déjà existante et de manière à éviter tout doute sur celle-ci. Le sens lu dans l'information, la place qui lui est assignée et la manière dont elle est utilisée seront le résultat d'une interprétation subjective personnelle, elle-même déterminée par des anticipations ou des anticipations produites par la représentation. Ces mécanismes transforment la représentation en un système orienté de décodage de la réalité, ce qui explique pourquoi la représentation est à l'origine de ces réactions développées par le sujet au sein de la situation.

1.2 Application à l'étude de la coopération

En psychologie sociale, la plupart des études sur la coopération interindividuelle et la compétition utilisent la même approche : la méthode expérimentale et la situation donnée reposent sur un jeu. Nous nous intéresserons donc surtout à l'intérêt d'appliquer la théorie des représentations sociales à l'étude expérimentale de la coopération dans la situation du jeu.

REPRÉSENTATION ET COOPÉRATION DANS LES ÉTUDES DE TYPE JEU

Dans la situation du jeu expérimental, il semble y avoir trois types différents d'intervention : le sujet lui-même ; le partenaire ; et le jeu proposé, ou la tâche à accomplir. En fait, il est possible de classer la plupart des recherches effectuées dans ce domaine sous ces trois rubriques. Cependant, lors de l'analyse des études, on remarque que chacune de ces dimensions est prise isolément, ce qui signifie que l'on manipule les composantes objectives de la situation et y attache une importance essentielle. Ainsi, le chercheur s'intéressera à l'étude des variations comportementales existantes, telles que déterminées, par exemple, par le type de matrice utilisé, l'absence ou la présence d'une menace, les caractéristiques psychologiques des acteurs ou le comportement et la stratégie du partenaire. Cependant, dans la plupart des cas, que ce soit au niveau de la question posée ou de l'analyse des résultats, ces variables retenues pour le sujet ne sont pas prises en compte. Il semble être pris pour acquis que la situation expérimentale n'a qu'un sens pour tous les sujets et que ce sens est en réalité celui qui est souligné par le chercheur, qui suppose qu'il est partagé par tous et identique pour tous les autres. Nous croyons qu'il s'agit d'une erreur théorique et méthodologique fondamentale qui empêche toute compréhension et analyse plus poussées des raisons réelles du comportement. Nous sommes convaincus que les sujets ne réagissent pas à la situation telle qu'elle est réellement, mais qu'ils l'interprètent et lui donnent un sens, en produisant des interprétations finales spécifiques à chaque sujet. Tant que ces interprétations ou représentations resteront inconnues, il sera impossible de comprendre ou d'expliquer les fondements du comportement ou la nature des processus impliqués.

Cette analyse critique semble avoir été anticipée par Vinacke (1969), lorsqu'il écrivait que « la perception et les objectifs des joueurs devraient être considérés plus explicitement, même lorsque ces facteurs ne sont pas directement manipulés » (p. 310). Pincus et Bixenstine (1977) étaient encore plus explicites : « Notre comportement dans des situations à motifs mixtes dépend de notre interprétation subjective de la situation plutôt que de la situation elle-même » (p. 529). (Voir aussi Grzelak (1976) et Young (1977) pour une analyse similaire).

Notre hypothèse générale est que l'apparition d'un comportement coopératif ou compétitif dans une situation sera déterminée en grande partie par les représentations dont disposent les protagonistes dans cette situation. Cette hypothèse générale est construite autour de trois hypothèses plus spécifiques :

1. La coopération est déterminée par *l'image de soi du sujet*, qui est une représentation qui détermine en réalité les types d'implications que l'on tire d'une situation et le niveau d'aspiration que le sujet montre.

2. La coopération est déterminée par la *représentation que le sujet a du partenaire versus* par rapport à ce que le partenaire est réellement. Cette représentation, en fait, est utilisée pour surveiller son comportement en déterminant le type de relation qu'il est possible ou souhaitable d'avoir avec le partenaire, induisant ainsi la finalité dans l'interaction. La « finalité » dans ce contexte fait référence aux buts et aux objectifs de l'individu pour une situation telle que perçue par cet individu.
3. La coopération est déterminée par la *représentation de la tâche* du sujet. Cette représentation fixe en fait les objectifs que le sujet associe à la tâche et, par conséquent, le fait que le sujet développe un comportement correspondant à la finalité perçue.

Ces hypothèses sont énoncées en termes très généraux. Nous décrirons plus loin comment nous avons essayé de les rendre plus précises et comment nous les avons validées dans notre recherche. Nous allons maintenant considérer la manière dont l'introduction de la notion de représentation entraîne une reconsidération complète de certaines questions concernant l'étude expérimentale de la coopération.

QUESTIONS SOULEVÉES PAR LES ÉTUDES DE COOPÉRATION DANS LA SITUATION DE JEU

L'introduction de la notion de représentation en tant qu'élément fondamental dans les processus d'interaction soulève au moins deux types de problèmes concernant les procédures expérimentales généralement utilisées jusqu'à présent dans les situations de jeu.

Le premier type de problème concerne la signification des choix du sujet. Le jeu du dilemme du prisonnier (JDP) a été la source de nombreuses recherches. Regardons la façon dont les chercheurs ont utilisé ce jeu, c'est-à-dire étudions les variables dépendantes utilisées pour caractériser la coopération ou la compétition. Il est de notoriété publique que dans le JDP, chaque joueur a le choix entre deux alternatives, par exemple, dans la figure 1, il peut choisir C ou D. Presque tous les chercheurs utilisent le nombre de choix C comme indicateur de la coopération des sujets et le nombre de choix D comme indicateur de leurs tendances concurrentielles. Il nous semble que cette façon de mesurer est partiellement inadéquate, puisqu'elle ne prend pas en compte l'anticipation du sujet par le sujet. Évidemment, cette attente est un facteur essentiel quand il s'agit de la propre décision du sujet.

Ceci souligne la nécessité d'intégrer la représentation du choix de l'autre dans les variables dépendantes, puisque cette représentation confère deux significations radicalement différentes sur un même choix fait par le sujet. Il est inexact d'affirmer que le nombre de choix D soit un indicateur de compétition, puisque c'est seulement le cas lorsque le joueur joue D, croyant que l'autre joue C. Sinon, supposant que le sujet pense que l'autre a aussi joué D, il y a un choix défensif. Une fois que cela est établi, comment les résultats peuvent-ils être validés à travers un indicateur qui mélange deux motivations, deux comportements radicalement différents ?

Compte tenu de la représentation du choix de l'autre, il semble nécessaire de classer les comportements observés dans le jeu de dilemme du prisonnier comme suit :

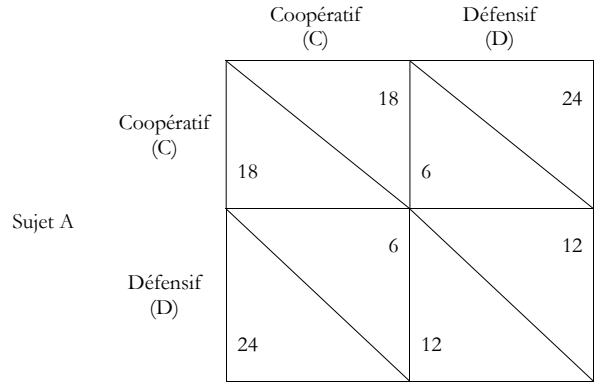


Figure 1. Matrice du dilemme du prisonnier

Comportement coopératif	Le sujet joue C, croyant que le partenaire joue également C.
Comportement ouvert	Le sujet joue C, croyant que l'autre a joué D. Il peut s'agir soit d'une ouverture à la coopération, soit d'un piège conduisant à l'exploitation (amener le partenaire à jouer C pour que le sujet puisse jouer D par la suite).
Comportement défensif	Le sujet joue D, croyant que l'autre va également jouer D.
Comportement d'exploitation	Le sujet joue D, croyant que l'autre va jouer C.

Le deuxième type de problème concerne la signification des gains pour le sujet. Nous ne pensons pas que les chiffres, ou les gains, stipulés dans les matrices de jeu peuvent utilement informer l'enquêteur sur les types d'implications qu'un sujet tire dans une situation donnée. À notre avis, les gains n'ont aucun sens en soi. Le total des points ou le montant d'argent gagné ou perdu n'a de valeur pour le sujet que dans la mesure où il lui donne un sens. Ce dernier est directement dérivé de la représentation du contexte par le sujet et, plus spécifiquement, de la représentation relative au partenaire. Par exemple, il nous semble évident que seules les capacités de l'adversaire et l'image qu'il détient confèreront de la valeur à une victoire ou à une défaite.

Les deux questions que nous venons de soulever illustrent les difficultés rencontrées et les précautions à prendre lors de l'étude de toute interaction. Ils révèlent comment la représentation que les sujets élaborent de la situation à laquelle ils sont confrontés doit être vérifiée par le chercheur, même si le rôle joué par la représentation en soi n'est pas directement étudié. Si les représentations des sujets sont simplement inférées à partir des propres représentations de l'enquêteur, il y a des chances qu'elles n'incluent pas celles des sujets.

2 Une analyse critique de quelques études expérimentales de coopération

Nous n'avons pas l'intention de présenter un examen complet des études sur la coopération. Mais, à l'aide de quelques exemples, nous essaierons de montrer les critiques que l'on peut faire à des analyses qui ne tiennent pas compte du rôle joué par les processus de représentation.

Nous avons choisi des exemples tirés d'études bien connues qui nous semblent représenter le processus d'analyse utilisé dans ce domaine d'étude. Tous soulèvent des questions fondamentales sur le rôle des trois éléments qui constituent la situation d'interaction : soi, le partenaire et la tâche à accomplir.

2.1 Le rôle du sujet dans la coopération

Deutsch (1960) a réalisé une étude de l'impact des tendances comportementales initiales des sujets sur leur comportement coopératif ou compétitif. Il ressort des résultats de cette étude que la tendance initiale « coopérative » d'un sujet conduit à un comportement coopératif dans les situations où le sujet croit pouvoir faire confiance à son partenaire. Une inclination « compétitive » entraîne un comportement non coopératif et une tendance « individualiste » produit des comportements compétitifs à des degrés divers, selon la structure de rémunération de la situation.

Considérons la procédure utilisée par Deutsch. Les inclinaisons initiales ont été induites chez les sujets au moyen des trois instructions suivantes :

1. *Orientations coopératives* : « Essayez d'obtenir le meilleur score possible pour vous-même et faites en sorte que votre partenaire gagne autant que possible. Votre partenaire a les mêmes objectifs ».
2. *Orientation compétitive* : « Essayez d'obtenir le meilleur score possible pour vous et essayez de faire plus que votre partenaire. Il a les mêmes objectifs ».
3. *Orientation individualiste* : « Essayez d'obtenir le meilleur score possible pour vous-même sans prêter attention aux gains de votre partenaire. Votre partenaire a les mêmes objectifs.

Considérant ces instructions et les procédures générales de Deutsch, il nous semble que Deutsch n'a pas étudié l'inclinaison initiale de ses sujets. Il ne mesurait pas l'orientation des individus, mais plutôt l'effet d'un ensemble d'instructions. Son interprétation de ses résultats sur la base de l'orientation « initiale » n'a aucun sens, à notre avis, puisque c'est la représentation de la tâche et ses objectifs qu'il a manipulés.

En fait, la tâche proposée aux sujets orientés « coopératifs » est essentiellement une tâche de coordination ; il ne crée pas de situation conflictuelle. Par conséquent, l'absence de comportement compétitif n'est pas due aux caractéristiques des sujets, mais au fait qu'un tel comportement serait en opposition directe avec les objectifs déclarés de l'interaction. La représentation des tâches induites est axée sur la coopération, et les sujets réagissent en conséquence. D'autre part, dans l'orientation compétitive, les instructions induisent une représentation des tâches radicalement différente, axée sur les gains différentiels.

Encore une fois, les sujets se conforment à leur représentation de la tâche. Nous avons formulé l'hypothèse que, dans ces conditions, même les sujets ayant d'authentiques tendances coopératives auraient adopté le même comportement concurrentiel que les sujets réellement compétitifs.

En effet, les sujets « individualistes » sont les seuls à avoir un vrai choix, puisque la représentation des tâches induite par leurs instructions ne se concentre pas explicitement sur la coopération ou la compétition. Dans cette étude, ce n'est qu'avec ces sujets que les inclinations, qui sont les leurs, peuvent bien aboutir à des stratégies différentes.

Nous croyons que l'orientation initiale des sujets joue un rôle important, comme cela a été confirmé incidemment dans d'autres études (Apfelbaum, 1969 ; McNeel, 1973). Les résultats démontrent que les sujets n'abordent pas la situation d'interaction de manière neutre et objective, mais plutôt sur la base d'un certain nombre d'hypothèses *a priori* dérivées d'une représentation de la situation déterminée soit par des variables psychologiques (orientation initiale) soit par le contexte de l'expérience (notamment par les instructions).

2.2 Le rôle des partenaires dans la coopération

La littérature contient un grand nombre d'études sur le rôle joué par le partenaire dans l'établissement de la coopération. Ces études cherchent à montrer l'importance du type de partenaire auquel le sujet est confronté et du type de relation qui s'établit entre eux, ou bien ces recherches étudient l'impact du comportement réel du partenaire sur les réactions du sujet. Nous avons choisi un exemple de ce dernier type d'étude.

Le comportement réel du partenaire est un facteur important dans l'établissement d'une relation de coopération. La plupart des études réalisées montrent que c'est le comportement coopératif conditionnel d'un partenaire qui favorise le plus la coopération (Apfelbaum, 1971 ; Gallo, Irwin, & Avery, 1966 ; Pareck & Dixit, 1977). En outre, il a été constaté que le comportement coopératif systématique de l'autre conduit généralement le sujet à l'exploiter (Sermat, 1964 ; Solomon, 1960). Le comportement réel de l'autre joue un rôle important, car il donne au sujet l'information dont il a besoin pour comprendre la stratégie et les objectifs du partenaire. Le comportement réel de l'autre est donc l'une des composantes de la représentation du partenaire pour le sujet, même s'il n'est pas le seul.

Afin d'analyser l'importance du comportement de l'autre en tant qu'élément élaboré dans la représentation du sujet par l'autre, il faut reconnaître que le rôle de ce comportement varie radicalement en fonction des représentations du partenaire. Puisque c'est la représentation qui induit le sens, nous pouvons en conclure que la signification d'un comportement donné peut varier lorsque la représentation du partenaire varie et qu'il n'y a pas de lien univoque entre le comportement du partenaire et la réaction du sujet. Une étude menée par Mack (1976) sur le rôle du statut et du comportement du partenaire semble confirmer notre point de vue. Mack a constaté qu'un comportement identique de la part du partenaire peut aboutir à une relation de coopération lorsque le partenaire est de statut supérieur, mais peut produire une relation de compétition lorsque le partenaire et le sujet ont le même statut. Nous pouvons interpréter

ces résultats en notant que les différences de statut entraînent des représentations différentes du partenaire, qui à leur tour permettent différentes interprétations du comportement du partenaire.

2.3 L'impact du type de tâche utilisé

Dans nos études, nous avons été impressionnés par l'importance des types de gains qui apparaissent dans les matrices d'interaction et de la façon dont la tâche est introduite. Nous croyons que ce dernier est un point crucial, puisque l'introduction de la tâche détermine une représentation et définit et renforce les buts de l'interaction.

EFFETS DE LA RÉTROACTION ET DU TYPE DE BÉNÉFICES PROPOSÉS

Rapoport et Chammah (1965a) comme Bixenstine et Blundell (1966), ont montré que les choix coopératifs dépendent des nombres écrits dans les matrices. Nous croyons que ces constatations claires et indéniables peuvent s'expliquer facilement : le choix du sujet dépend de l'attrait de n'importe quel nombre (gains) écrit dans la matrice, dans la mesure où ces chiffres se réfèrent à une représentation de la situation en général (et plus spécifiquement de la tâche), cette représentation sera un facteur également déterminant dans le comportement du sujet. Les nombres ont une signification pour le sujet, et c'est l'existence des nombres qui, à son tour, crée le caractère compétitif ou coopératif de la tâche. Dans ce sens, nous (Abric, Faucheux, Moscovici, & Plon, 1967) avons montré comment la présence de nombres positifs ou négatifs dans la matrice de jeu dilemme d'un prisonnier a deux significations différentes : nous avons, d'une part, une situation dans laquelle il y a des gains que l'on peut obtenir, d'autre part, une situation dans laquelle on essaye d'éviter des pertes.

COMMENT LA TÂCHE INTRODUCTION AFFECTE L'INTERACTION

Le travail de Pruitt nous semble essentiel pour montrer que ce qui est fondamental ce n'est nullement la structure logique de la situation, mais plutôt l'interprétation ou la représentation du sujet. Nous savons que Pruitt (1967) a utilisé une version décomposée du dilemme du prisonnier puisqu'il a supposé que cette présentation originale, parce qu'elle était plus proche de la réalité habituellement rencontrée par les sujets, entraînerait une augmentation de la coopération.

Quand il a constaté que différents résultats étaient issus de l'utilisation de différentes sortes de matrices décomposées, Pruitt (1970) a formulé une seconde hypothèse explicative : la structure du jeu induit une motivation donnée. Enfin, dans une troisième étape de ses analyses (Pruitt & Kimmel, 1977), il a conclu que « ce genre d'exposition met l'accent sur la dépendance à la volonté de l'autre de coopérer et facilite ainsi le développement de l'objectif de coopération mutuelle » (p. 378).

La présentation des matrices décomposées induit une représentation différente de celle de la présentation d'une matrice complète ; par conséquent, les situations ne sont plus définies selon les mêmes dimensions ou par les mêmes objectifs. Comme nous l'avons montré ailleurs (Abric, 1976), certaines matrices décomposées conduisent les sujets à se représenter une tâche en termes de coordination ou de collusion d'intérêts, ce qui augmenterait considérablement le degré de coopération. Ce point de vue est partagé, bien qu'exprimé en d'autres termes, par d'autres (Gallo et al, 1966 ; Pincus &

Bixenstine, 1977). Par exemple, Pincus et Bixenstine (1977), comme mentionné précédemment, notent que le comportement dans des situations à motifs mixtes dépend de « l'interprétation subjective de la situation ». Cette interprétation est déterminée, selon ces auteurs, par les informations révélées et soulignées lors de l'introduction de la tâche.

Nous croyons que cette représentation de la tâche est, en fait, dérivée non seulement de l'introduction réelle de la tâche, mais aussi de tout le contexte, c'est-à-dire l'environnement sémantique, spatial, social et idéologique.

2.4 Perspectives de recherche

L'analyse à ce jour de quelques projets de recherche confirme notre raisonnement selon lequel toute étude de l'interaction sociale, y compris celle de la coopération, devrait intégrer systématiquement la dimension socio-représentationnelle. D'une certaine manière, cette approche est assez proche des théories de l'interactionnisme symbolique et de leurs applications à l'analyse des relations de coopération, surtout lorsqu'elles prennent en compte ce qu'on appelle la « définition de la situation » (Blumer, 1969 ; Scheff, 1967).

Nous avons réalisé une série d'études expérimentales pour démontrer précisément le rôle que joue la représentation sociale dans une situation d'interaction conflictuelle. Nous avons également étudié la relation entre la représentation et le comportement. Ces études sont décrites dans la section suivante de ce chapitre.

3 Études expérimentales de l'importance de la représentation sociale dans les processus coopératifs

Nos études sur le rôle des représentations peuvent être classées en deux groupes : l'un traite de la représentation du partenaire, l'autre de la représentation de la tâche. En raison des difficultés méthodologiques impliquées, nous n'avons pas encore réalisé d'études d'auto-représentation.

3.1 Coopération et représentation du partenaire

Par représentation du partenaire, nous entendons l'ensemble des hypothèses que le sujet formule à propos du partenaire – l'ensemble des attributs que le sujet attribue à son partenaire et l'importance subjective donnée à ces attributs en ce qui concerne l'interaction. Il est important de rappeler qu'en ce qui nous concerne, cette représentation détermine non seulement l'anticipation par les sujets du comportement des partenaires, mais aussi l'interprétation par les sujets du comportement réel du partenaire et de ses réactions à celui-ci.

EXPÉRIENCE I : INTERACTION ET REPRÉSENTATION DU PARTENAIRE

Afin d'étudier le rôle joué dans la coopération par la représentation du partenaire, nous avons mené une expérience dans laquelle les sujets ont été placés dans un jeu de dilemme d'un prisonnier (Abric, 1967). Les sujets ont reçu des instructions « individualistes », et les réponses du partenaire à leurs choix ont été exécutées selon une stratégie « donnant-donnant ». Le partenaire faisant face au sujet était soit un « étu-

diant » ou une « machine ». À l'aide d'un questionnaire, nous avons pu collecter les représentations subjectives induites par chacune de ces présentations du partenaire. Les sujets ont ensuite joué une série de 50 essais. À la fin de cette première période, les sujets ont été informés que leurs partenaires seraient à partir de maintenant des « machines » (pour ceux qui croyaient avoir joué contre un camarade) ou des « étudiants » (pour ceux qui croyaient avoir joué contre une machine). Une fois de plus, la représentation du futur partenaire a été vérifiée au moyen d'un questionnaire. Les sujets ont ensuite procédé à une nouvelle série de 50 essais. La stratégie du partenaire est restée identique (« donnant-donnant ») à travers les deux conditions expérimentales et pendant toute l'expérience. Deux conditions de contrôle, dans lesquelles aucun changement de partenaire n'a été annoncé à mi-parcours, ont complété l'étude.

Dans chacune des conditions expérimentales, le sujet était confronté à un partenaire identique pendant toute l'interaction. Les différences entre les conditions étaient simplement basées sur la représentation du partenaire telle que développée par les sujets.

Deux hypothèses fondamentales ont été formulées :

Hypothèse 1 : Alors que la représentation d'un partenaire « étudiant » favorise l'établissement d'une interaction coopérative, celle d'un partenaire « machine » conduit au contraire à un comportement défensif.

Hypothèse 2 : Le changement dans la représentation du partenaire induite à mi-parcours provoque une transformation immédiate du comportement qui a été mis en œuvre par le sujet lors de la première phase : l'introduction d'une représentation du partenaire comme étant une « machine » entraîne une diminution immédiate du degré de coopération, la présentation du partenaire comme un « étudiant » produit une augmentation immédiate de la coopération.

Sans entrer dans tous les détails de nos résultats (pour un compte rendu complet, voir Abric, 1976), nous pouvons noter que les deux hypothèses ont été confirmées dans l'étude (voir Figure 2). La représentation du partenaire « étudiant » a produit un comportement coopératif significativement plus important que la représentation du partenaire « machine ». De plus, même en l'absence de tout changement effectif de comportement de la part du partenaire, la transformation induite de la représentation du partenaire a produit un changement marqué dans le comportement des sujets qui ont été exposés à ces conditions. Le comportement des sujets dans les groupes témoins s'est développé au cours de la première période et a été stable tout au long, tandis que le comportement initial des sujets dans des conditions où les représentations ont changé entre les deux phases de l'expérience a été complètement modifié. Ces résultats peuvent s'expliquer par des différences dans la représentation du partenaire. En fait, nous avons trouvé que les principales composantes de la représentation d'un partenaire étudiant sont (a) « subjectif » (b) « n'a pas de stratégie préétablie » et (c) « peut être influencé ». À l'opposé, le partenaire machine est considéré comme (a) « objectif » ; (b) « adhérant à une stratégie préétablie » et (c) « non ouvert à l'intuition ».

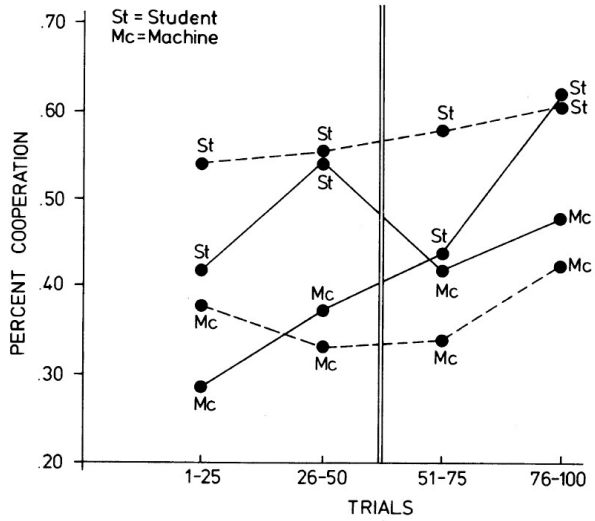


Figure 2. Proportion de choix coopératifs comme fonction de la représentation du partenaire (Essais 1 à 50 avant le changement de représentation, essais 51 à 100 après le changement de représentation)

La nature de ces deux représentations permet de comprendre et d'expliquer les différences de comportement obtenues. La représentation d'un partenaire réactif sur lequel le sujet peut exercer une certaine influence permet de rechercher une base de coopération. La représentation d'un partenaire rigide rend cette coopération impossible et entraîne un blocage, un blocage du comportement de la part du sujet.

Une dernière conclusion semble valoir la peine d'être mentionnée. Bien que les comportements réels des partenaires soient identiques, les représentations des partenaires, lorsqu'elles sont vérifiées, restent différentes pour chacune des deux conditions expérimentales. En particulier, la dimension « ouverte à l'influence ou non » n'a pas été affectée par le comportement réel de la part du partenaire. Cette constatation confirme que la représentation agit comme un filtre d'interprétation. Le comportement identique est interprété différemment, en fonction de la représentation du partenaire. La stratégie « donnant-donnant » signifie « ouvert à l'influence » dans le contexte de la représentation étudiante et « rigidité » dans celle de la représentation « machine ». L'existence de représentations ouvre la voie à une situation dans laquelle le jeu est terminé avant même que l'interaction ne commence.

EXPÉRIENCE II : REPRÉSENTATION, COMPORTEMENT DU PARTENAIRE ET COOPÉRATION

La prochaine étude que nous allons décrire concerne la représentation de l'autre telle qu'elle est induite par son statut social (Abric, 1976). Comme l'expérience précédente, celle-ci utilise le JDP et a été réalisée avec des étudiants.

La première variable que nous avons étudiée était la représentation des partenaires de deux positions sociales différentes. Dans une condition, les étudiants ont appris que

leur partenaire, qu'ils n'avaient jamais vu, était enseignant au sein de leur Université. L'enseignant ne les connaissait pas et n'avait pas plus d'expérience qu'eux-mêmes avec le sujet du projet de recherche. Dans l'autre condition, le partenaire était présenté comme un « étudiant » du même niveau (année) que le sujet et qui (également) ne savait rien sur le sujet expérimental. Dans chaque condition, les sujets ont reçu des instructions « individualistes » (« essayez d'obtenir le meilleur score possible sans faire attention au score de votre partenaire »). Avant l'interaction, l'expérimentateur a recueilli des informations sur les représentations élaborées par les sujets pour chaque type de partenaire.

La deuxième variable expérimentale était le comportement réel du partenaire. Comme dans la précédente expérience, ce partenaire était fictif. Chaque condition de statut était maintenant assortie de deux types de comportements : un comportement inconditionnellement coopératif (95% de choix coopératifs) ou un comportement « donnant-donnant ». Les quatre conditions expérimentales étaient les suivantes

1. Partenaire enseignant, stratégie coopérative
2. Partenaire enseignant, stratégie « donnant-donnant »
3. Partenaire étudiant, stratégie coopérative
4. Partenaire étudiant, stratégie « donnant-donnant »

Hypothèse 1 : Le statut du partenaire conduit à une représentation spécifique du partenaire.

Hypothèse 2 : La nature de ces représentations du partenaire influencera les comportements des sujets dans l'interaction.

Hypothèse 3 : Les actions des sujets ne sont pas déterminées par le comportement réel du partenaire, mais par la relation entre ce comportement et la représentation du partenaire. Plus précisément, la cohérence entre la représentation du partenaire et son comportement réel facilite l'émergence de standards comportementaux stables lors de l'interaction. En particulier, la cohérence entre une représentation coopérative du partenaire et son comportement de coopération systématique favorisera le développement de la coopération. D'un autre côté, l'incohérence entre la représentation du partenaire et son comportement réel provoquera des réactions agressives (d'exploitation) ou défensives.

Statut et représentation du partenaire – Les représentations élaborées sur cette population expérimentale variaient en fonction du statut du partenaire. Les sujets pensaient que l'enseignant était fermé à toute influence et axé sur un objectif égalitaire plutôt que sur la recherche de gains différentiels. D'un autre côté, les sujets pensaient que l'étudiant était ouvert à l'influence et se concentrait sur des objectifs concurrentiels, c'est-à-dire qu'il recherchait des gains différents.

Représentation du comportement du partenaire et du sujet – Il a été constaté qu'après une période d'indécision préliminaire, la représentation du partenaire influençait systématiquement le comportement des sujets. Le niveau de coopération était significativement plus élevé avec un partenaire enseignant. De plus, l'une des conditions

semblait plus propice à la coopération que toutes les autres : l'interaction avec un enseignant qui avait une stratégie de coopération inconditionnelle. La proportion de choix coopératifs de la part des sujets dans ce cas atteint 90% vers la fin de l'expérience. Les résultats de cette condition peuvent paraître exceptionnels, notamment au regard des études sur l'effet du comportement coopératif inconditionnel des partenaires mentionné plus haut. Cependant, c'est précisément la condition dans laquelle il y a une cohérence complète entre la représentation du partenaire (« coopérative », pour un partenaire enseignant) et le comportement réel de ce dernier. Cela permet d'établir une norme pour la situation, définie en termes de coopération. Les sujets se conformeront à cette norme tant que le comportement du partenaire indique que ce but est maintenu.

Lorsque la représentation du partenaire est celle d'un étudiant (et donc focalisée sur la compétition), il y aura désaccord entre cette représentation et le comportement de coopération inconditionnelle d'un partenaire. Cette incohérence empêchera l'émergence d'une norme comportementale stable et, dans notre expérience, les comportements observés dans la condition « coopération-étudiant » étaient en réalité beaucoup moins coopératifs que les comportements dans la condition « coopération-enseignant ».

Dans les deux autres conditions, le comportement réel du partenaire (« donnant-donnant ») n'est pas aussi évident pour les sujets et les différences dans leurs réactions qui pourraient être attribuées à leur représentation du partenaire, bien que réelles, sont moins marquées. Par exemple, une représentation positive du partenaire enseignant conduirait à un comportement défensif plutôt que compétitif en réponse à l'image du partenaire.

Ces résultats confirment donc nos hypothèses et démontrent clairement que le lien entre les composantes de la représentation du partenaire et son comportement réel détermine dans quelle mesure celui-ci affectera les réactions du sujet. La représentation du partenaire est vraiment le facteur déterminant central des réactions du sujet au comportement d'autrui. Ce n'est pas le comportement réel d'autrui qui conduit à la coopération ou à la compétition, mais tout le contexte relationnel dans lequel le comportement apparaît.

3.2 Coopération et représentation de la tâche

Nous définissons la *représentation de la tâche* comme « la théorie ou le système d'hypothèses que les individus élaborent sur la nature de la tâche, sa finalité (ses buts), les moyens à employer pour réaliser la tâche et le comportement favorable à l'efficacité » (Abric, 1971, p. 313]). La représentation de la tâche induisant une certaine manière de lire et de décoder l'information, elle facilite ou inhibe le contrôle cognitif de la situation. Elle intervient dans la motivation des sujets en déterminant, en partie, la finalité de la situation et met en évidence l'interprétation faite sur le comportement des partenaires.

EXPÉRIENCE III : INTERACTION ET REPRÉSENTATION DE LA TÂCHE

Cette étude (Abric & Vacherot, 1976), menée après les deux études précédemment décrites, prend en compte la représentation de la tâche ainsi que celle du partenaire. Nous avons utilisé un JDP avec une population de sujets étudiants.

Comme dans l'expérience I, deux représentations différentes du partenaire ont été utilisées, soit « étudiant », soit « machine ». Afin d'étudier la variable liée à la représentation de la tâche, nous avons effectué une analyse assez complexe des représentations que les sujets avaient du JDP. Les sujets ont reçu une présentation neutre d'une matrice et du JDP (avec des instructions « individualistes »), puis on leur a demandé de remplir un formulaire sur l'image qu'ils pouvaient se faire de la tâche qui leur été proposée au moment de sa présentation. Les réponses à ce questionnaire ont été analysées avec une méthode mathématique relativement nouvelle utile dans l'analyse des représentations, la méthode d'analyse de similitudes (Flament, 1962 ; Flament, 1979). Cette technique consiste à localiser, au sein d'un groupe de composants (dans notre étude, ce sont les réponses à un questionnaire), les relations structurelles de proximité et de ressemblance qui existent entre les éléments.

Des types distincts de représentations ont émergé de l'application de cette méthode. Un groupe de sujets a vu la tâche comme un processus de *résolution de problèmes* ; pour un autre groupe, la tâche était un *jeu*. Ainsi, nous avons eu quatre conditions expérimentales :

1. Partenaire étudiant, représentation résolution de problème
2. Partenaire machine, représentation résolution de problème
3. Partenaire étudiant, représentation jeu
4. Partenaire machine, représentation jeu

Les sujets ont reçu des instructions identiques (individualistes) dans chaque condition.

Trois hypothèses majeures ont été testées :

Hypothèse 1 : Une même tâche peut entraîner deux représentations différentes.

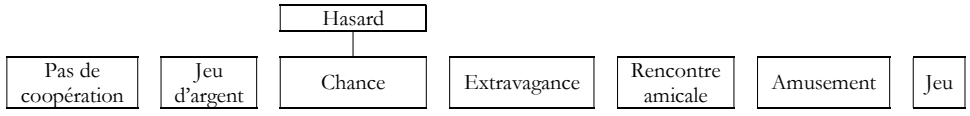
Hypothèse 2 : Le comportement des sujets est déterminé par leur représentation de la tâche et non par la nature de la tâche. Plus précisément, dans le cas du dilemme du prisonnier, la représentation « résolution de problèmes » favorise la coopération, tandis que la représentation « jeu » réduit le degré de coopération.

Hypothèse 3 : Les différents éléments composant la représentation de la situation sont interdépendants. La représentation de la tâche et la représentation du partenaire agissent simultanément et de manière complémentaire pour définir la situation du sujet.

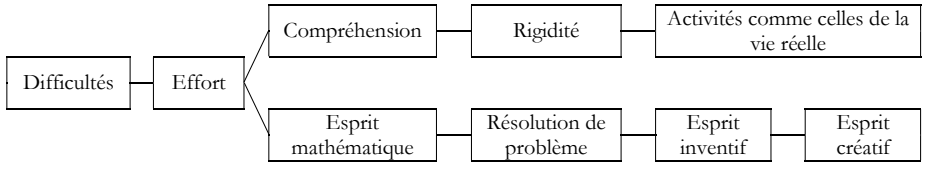
Représentations produites par le jeu du dilemme du prisonnier – Dans notre expérience, la représentation servait d'abord de variable dépendante, puis de variable indépendante. L'analyse de similitude réalisée sur les réponses des sujets au questionnaire a confirmé notre première hypothèse. Le JDP renvoie à deux représentations différentes, ou deux interprétations distinctes, qui distingue objectivement les sujets placés dans la même situation expérimentale. Un groupe de sujets (environ 25%) voit

le JDP essentiellement comme une tâche de résolution de problèmes. Un autre groupe voit la tâche comme un jeu. Si cette constatation est importante ; c'est aussi quelque peu dérangeant, car les études passées utilisant le JDP n'ont pas contrôlé ou vérifié cette variable liée à la représentation de la tâche. Il est donc probable que des sujets qui n'étaient pas nécessairement comparables ont été considérés à tort comme tels, même s'ils se considéraient comme étant dans des situations assez différentes : certains sujets jouaient, d'autres résolvaient des problèmes.

La représentation du JDP en termes de jeu se caractérise principalement par une association avec des situations de jeu (distraction, amusement, jeu) ainsi qu'avec des situations imprévisibles (liées au hasard ou à la chance) et compétitives. D'autre part, la représentation en termes de résolution de problèmes (voir figure 3) se compose principalement d'associations avec des situations nécessitant un effort intellectuel important (calculs mathématiques, invention, résolution de difficultés). Il convient de noter que dans cette représentation, il n'y a aucune allusion à un quelconque aspect concurrentiel de la situation. Après avoir identifié ces deux représentations, il devient possible de comprendre et de prédire les comportements des sujets. La représentation "résolution de problèmes" (coordination, pas de connotation compétitive) se traduit nécessairement par un comportement plus coopératif. Encore une fois, nous soutenons que le comportement du sujet est prédéterminé, avant l'interaction, par la représentation de la tâche.



A. Nature de la représentation de type « jeu » de la tâche



B. Nature de la représentation de type « résolution de problèmes » de la tâche

Figure 3. Représentations de la tâche obtenues par analyse de similitude

Représentation de la tâche et comportement – Si nous considérons la représentation de la tâche en soi comme une unité séparée, nous pouvons affirmer qu'elle agit principalement pour influencer la quantité de comportements défensifs observés dans l'expérience. La représentation en termes de jeu, avec ses connotations de compétition, donne en fait un taux de comportement défensif beaucoup plus élevé que la représentation de type résolution de problèmes. Dans l'analyse des comportements coopératifs, d'exploitation et de concurrence (i.e. pas de comportement défensif), il n'est pas possible de séparer les effets de la représentation de la tâche de la représentation du

partenaire. Il semble que la représentation de la tâche fonctionne lorsque le sujet interagit avec un partenaire que l'on croit être lui-même (représentation du partenaire comme étudiant).

Lorsque le partenaire est représenté comme un étudiant, la représentation de la tâche en tant que résolution de problèmes conduit à un comportement unilatéral de la part du sujet : la coopération s'accroît au détriment des trois autres comportements possibles. Ainsi, la représentation qui combine une représentation de la tâche de type résolution de problèmes et un partenaire étudiant est la condition la plus favorable, dans cette expérience, pour la mise en œuvre d'une relation de coopération. Cela peut s'expliquer par le fait que cette condition est la seule où les effets positifs sur la coopération sont cumulatifs à la fois dans la représentation de la tâche et dans la représentation du partenaire. Au contraire, lorsque le sujet croit qu'il interagit avec une machine, les effets induits par la représentation du partenaire effacent ceux apportés par la représentation de la tâche. En d'autres termes, les problèmes relationnels et cognitifs causés par un partenaire non humain précèdent tous les autres aspects de la situation.

4 Discussion

Bien que nous n'ayons décrit que quelques études sur les représentations de la tâche et du partenaire, nos discussions devraient sensibiliser les lecteurs à la nature fondamentalement polysémique, ou ambiguë, de toutes les situations sociales. Les raisons pour lesquelles les individus attribuent certaines significations *a priori* aux tâches qu'on leur demande d'accomplir restent à découvrir. Cependant, nous pouvons affirmer en toute confiance que les composantes de cette représentation constitueront la base de lignes directrices qui influenceront les actions futures du sujet. Par exemple, nous sommes convaincus que les différences résultant de l'utilisation de matrices décomposées différentes doivent être attribuées au fait que chaque matrice répond à une représentation de tâche distincte.

D'une manière générale, le cadre que nous avons présenté confirme l'existence d'un lien entre le comportement et la représentation de la situation et permet de voir comment fonctionne le mécanisme de fonctionnement interne du système représentationnel. L'accent est également mis sur le fait que la tâche et le partenaire, la représentation de la tâche et la représentation du partenaire, doivent être considérés comme appartenant à une seule entité.